



LISTE DES FOURNITURES POUR LE PRIMAIRE 2023 -2024

I. MATÉRIEL POUR L'ÉCOLE :

Tout le matériel scolaire (fournitures, manuels) nécessaire à votre enfant sera distribué dans les premiers jours de rentrée.

Nous vous demandons néanmoins de prévoir en plus les éléments suivants.

Pour les élèves de Maternelle (PS-MS-GS)

- 1 petit cartable
- 1 gourde d'eau
- 1 goûter équilibré chaque jour (éviter les sodas, chips...) mis dans une boîte ou un sac hermétique
- 1 vêtement de rechange
- 1 tee-shirt de grande taille pour faire la peinture
- 2 boîtes de mouchoirs en papier
- 2 paquets de lingettes

Pour les élèves de l'élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2)

- 1 cartable rigide pouvant accueillir un grand classeur
- 1 tee-shirt
- 1 gourde d'eau
- 1 goûter équilibré chaque jour (éviter les sodas, chips ...) mis dans une boîte ou un sac hermétique
- 1 boîte de mouchoirs en papier

☞ Penser à mettre le nom de votre enfant sur ses affaires

II. MATÉRIEL POUR LA MAISON :

Le petit matériel fourni par l'école est strictement réservé à l'usage dans l'établissement. Votre enfant doit le laisser obligatoirement dans sa classe.

Nous vous demandons donc de prévoir une trousse complète à la maison pour que votre enfant puisse travailler correctement : 1 crayon de papier, 1 gomme, 1 stylo bleu, 1 stylo vert, 1 stylo noir et 1 stylo rouge, 1 paire de ciseaux, 1 tube de colle, 1 cahier de brouillon, des crayons de couleur et des feutres, 1 règle, 1 compas (pour le cycle 3).

III. RESPONSABILITÉ ET REMPLACEMENT DU MATÉRIEL FOURNI PAR L'ÉCOLE :

Votre enfant est responsable du matériel donné (crayons, cahiers, ...) et prêté (manuels scolaires) par l'école.

En cas de consommation abusive, de détérioration ou de perte, la famille devra remplacer ou payer le matériel manquant ou abîmé.